

CALENDRIER 2022

COLLECTES EN PORTE-À-PORTE
DES DÉCHETS MÉNAGERS

Havelange

AVEC
L'ÉCONOMIE
CIRCULAIRE,
**LA BOUCLE
EST
BOUCLÉE !**



Ensemble trions bien, recyclons mieux

Fostplus

Consignes générales pour une bonne collecte des déchets

Triez en un clin d'œil



Horaires?

Sortez vos déchets **avant 7h** le matin du jour de collecte ou **la veille au soir après 18h**. Attention, **en juillet et en août, en raison des fortes chaleurs, les collectes commencent dès 5h du matin**. Veuillez sortir vos déchets avant 5h ou la veille au soir.



Dépôt?

Faites en sorte que votre conteneur à puce, vos papiers-cartons, vos sacs organiques et vos nouveaux sacs bleus soient bien visibles et accessibles. Vos déchets doivent se trouver **en bord de voirie** et ne pas gêner le passage. Ne placez pas vos sacs en hauteur car cela rend difficile le travail des collecteurs. Enfin, évitez de les mettre dans la rigole quand il pleut.

En cas de chantier dans votre rue, placez vos déchets à un endroit accessible au camion de collecte.



Déchets coupants?

Pour la collecte de déchets résiduels en sac payant jaune, emballez les déchets coupants dans du papier journal, de façon à ce qu'ils ne risquent pas de blesser le collecteur.



Intempéries

Par temps de neige ou de verglas, les camions collecteurs sont parfois dans l'incapacité d'assurer les collectes, étant donné leur poids et leurs arrêts fréquents. Dans ce cas, veuillez rentrer vos déchets et ressortez-les à la prochaine collecte du même type.



Poids maximum?

Afin de préserver la sécurité des collecteurs, le poids des sacs de déchets ou caisses de papiers-cartons ne doit pas dépasser **15 kg**.



Déchet recyclable?

Ce logo sur un emballage indique que l'entreprise qui met le produit sur le marché contribue au financement des collectes sélectives, du tri et du recyclage des emballages ménagers. Cela ne dit rien sur la recyclabilité du produit ou de son emballage et ce n'est pas une instruction de tri.

N'utilisez pas de contenant en plastique pour présenter vos sacs pour déchets organiques et papiers-cartons. Nous déclinons toute responsabilité s'ils sont endommagés lors de la collecte.

Tableau 2022 des collectes

00 Jour de passage inhabituel



Déchets ménagers résiduels & déchets organiques



Papiers - cartons



PMC



Encombrants

→ **BARSY, BARVAUX-EN-CONDROZ, BORMENVILLE, DOYON, FLOSTOY, HAVELANGE, JENEFFE, MAFFE, MEAN, MIECRET, MONTEGNET, OSSOGNE, PORCHERESSE, VERLEE**

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
7, 14, 21, 28	4, 11, 18, 25	4, 11, 18, 25	1, 8, 15, 22, 29	6, 13, 20, 27	3, 10, 17, 24	1, 8, 15, 22, 29	5, 12, 19, 26	2, 9, 16, 23, 30	7, 14, 21, 28	4, 18, 25	2, 9, 16, 23, 30
20	17	17	14	12	9	7	4	1, 29	27	24	22
11, 25	8, 22	8, 22	5, 19	3, 17, 31	14, 28	12, 26	9, 23	6, 20	4, 18	2, 15, 29	13, 27
La collecte des encombrants se fait sur demande auprès de la Ressourcerie Namuroise au 081/26.04.00 . Infos: www.laressourcerie.be											
Pour les ramassages de sapins de Noël, nous vous invitons à vous renseigner auprès de la jeunesse de votre village											



Dates de fermeture exceptionnelles de votre recyparc: le jeudi 27/10/22, le samedi 12/11/2022 toute la journée ainsi que les **samedis 24/12/2022 et 31/12/2022** à partir de 12h

Collectes 2022 dans les recyparcs: Vélos: 23/04 Jouets: 15/10



Collecte des déchets organiques



Déchets de cuisine



Marc de café et sachets de thé, épluchures et coquilles, aliments périmes



Petits déchets de jardin



Herbes, plantes d'appartement, fleurs fanées, déchets végétaux de jardin



Autres déchets



Cartons de surgelés, bâtons de glaces (genre frisco), essuie-tout, nappes et mouchoirs en papier, litières biodégradables, cendres froides de bois non traité, cartons alimentaires souillés



INTERDIT À trier comme suit:

Ordures ménagères



ATTENTION
Tous les types de langes enfants et adultes sont interdits dans les organiques

Nouveau Sac Bleu



Consignes à suivre:

- Attention, n'achetez pas n'importe quels sacs... Seuls les sacs biodégradables réglementaires BEP bien triés sont collectés !
- Retrouvez les conseils d'utilisation et la liste des points de vente des sacs biodégradables sur www.bep-environnement.be.
- Les emballages non biodégradables n'ont pas leur place dans le sac organique.



Collecte des papiers-cartons

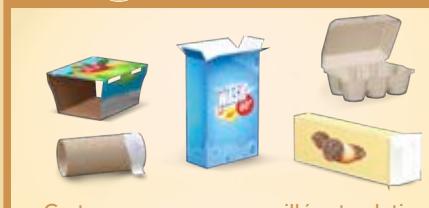
En porte-à-porte ou via les recypars



Papiers



Cartons



INTERDIT À trier comme suit:

Nouveau Sac Bleu



Déchets organiques



Ordures ménagères



Sac de ciment



Recyparc



Consignes à suivre:

- Vos papiers-cartons ne peuvent pas être présentés en vrac, mais ficelés ou glissés dans une boîte en carton résistante.
- N'utilisez pas de contenant en plastique pour présenter vos papiers-cartons à la collecte.
- N'utilisez ni bandes adhésives ni sacs en plastique.
- Les conteneurs papiers-cartons doivent être sortis **uniquement lorsqu'ils sont pleins**.





Collecte des PMC dans le Nouveau Sac Bleu

Emballages en Plastique



Bouteilles



Flacons



INTERDIT – À trier comme suit:

✗ Emballages avec bouchon de sécurité enfant



✗ Emballages avec au moins un des pictogrammes suivants:

✗ Emballages avec une contenance supérieure à 8 L.

✗ Emballages composés d'un mix de matériaux (ex. couche de film en plastique + couche de film en aluminium) ne pouvant pas être séparés, comme certaines pochettes de boisson, de compotine ou de nourriture humide pour animaux, etc.



✗ Emballages d'huile de moteur et lubrifiants, combustibles, pesticides, colle, peintures et vernis, tubes de silicone



✗ Autres objets :

Déchets ménagers résiduels



Recyparc

Emballages Métalliques



Canettes et boîtes de conserve



Aérosols



Barquettes et raviers



Couvercles

Les règles pour un bon recyclage



Égouttez et videz bien tous les emballages.

Aplatissez les bouteilles en plastique, remettez le bouchon.



Enlevez le film en plastique de la barquette et jetez-les séparément dans le sac.

ATTENTION



N'imbricquez pas les emballages les uns dans les autres et ne les mettez pas ensemble dans des sacs noués (laissez-les en vrac).

N'accrochez rien à l'extérieur du sac.

Comment trier les DÉCHETS DANGEREUX? Suivez le guide!

Emballages BIEN VIDÉS*

* Bien vidés, bien égouttés ou bien raclés

Vous hésitez?



Lessive Gel WC Laque**Adoucissant
Eau de javel Liquide de rinçage Nettoyant WC Détachant textile

sans bouchon de sécurité enfant ET sans symbole

OU

sans bouchon de sécurité enfant ET avec un de ces symboles

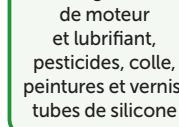
** Seuls les aérosols alimentaires et cosmétiques peuvent être jetés dans le sac PMC.

Emballages NON VIDÉS avec un de ces symboles:

avec un bouchon de sécurité enfant
OU avec un de ces symboles



OU Emballages d'huile de moteur et lubrifiant, pesticides, colle, peintures et vernis, tubes de silicone



À JETER DANS LE NOUVEAU SAC BLEU

Pour plus d'informations, adressez-vous aux collaborateurs du recyparc.

À DÉPOSER AU RECPARC

ATTENTION pas repris au recyparc,appelez le 112



Cartons à boissons

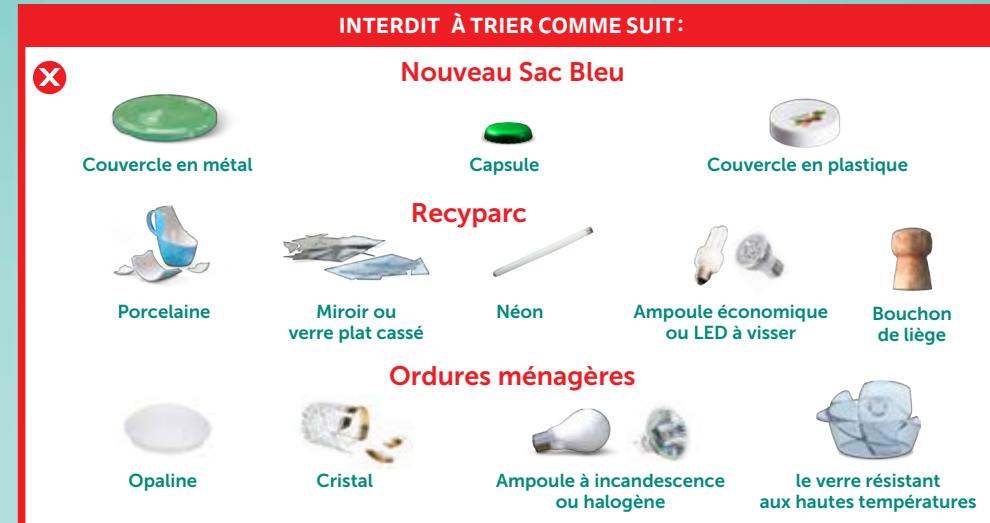




Collecte des bouteilles, bocaux et flacons en verre transparents



À déposer dans les bulles ou via les recypars



CONSEILS À SUIVRE:

- Séparez le verre incolore du verre coloré.
- Bien vidé; ni couvercle ni bouchon.
- Attention, les déchets laissés autour des bulles à verre sont interdits et considérés comme des infractions environnementales, passibles de poursuites administratives ou judiciaires.



Recyparc

La liste des matières acceptées dans les recypars et les quotas annuels et journaliers maximum sont repris dans le guide pratique des recypars disponible sur demande auprès des préposés ou sur www.bep-environnement.be.

ADRESSE DU RECYPARC:

Route de Durbuy à Maffe

HORAIRES

Ouvert du mardi au samedi de 9h à 17h. Dernière entrée à 16h45 en cas d'engorgement.

Fermé les dimanches et jours fériés légaux, les samedi 24/12/2022 et 31/12/2022 à partir de 12h.

- Les déchets doivent être préalablement triés au maximum pour gagner du temps sur place.
- À votre arrivée au recyparc, merci de bien vouloir ouvrir spontanément votre coffre afin de faire vérifier vos apports de déchets par le préposé.
- Les usagers respecteront le règlement et resteront corrects et courtois envers le personnel des recypars; en cas de désaccord, les usagers peuvent contacter les responsables de BEP Environnement. Tout comportement de nature agressive fera l'objet de poursuites.

- Nous vous rappelons que les préposés sont présents sur le site pour vous aider au tri des déchets apportés et non dans le déchargement de ceux-ci, sauf cas exceptionnels.
- Pour éviter l'envol des déchets, les remorques doivent être correctement bâchées. L'usager est tenu de ramasser les déchets tombés de son véhicule ou remorque sur la voie publique ou dans l'enceinte du recyparc.
- La récupération des matières dans les recypars est interdite, à l'exception des actions ponctuelles menées avec les associations locales.

- Les apports sont limités à 1 m³ par matière et par jour. Pour certaines matières, il y a aussi des quotas annuels:
 - Amiante 0,5 m³/citoyen/an
 - Bois 3 m³/citoyen/an
 - Inertes 3 m³/citoyen/an
 - Encombrants, encombrants non incinérables, plastiques durs et verre plat 4 m³/citoyen/an
 - Déchets verts 7 m³/citoyen/an
 - Pneus 4 pneus/citoyen/an

Dates de fermeture exceptionnelles de votre recyparc :

le jeudi 27/10/22 (toute la journée) et
le samedi 12/11/22 (toute la journée)

Collecte dans les recypars :

vélos : 23 avril 2022
jouets : 15 octobre 2022



Vous pouvez à tout moment consulter le calendrier en ligne sur
www.bep-environnement.be.



Téléchargez gratuitement l'application Recycle!

pour recevoir une alerte la veille du jour de collecte de vos déchets et tout connaître sur les collectes des déchets.



L'application web des recyparcs

Vous pouvez consulter l'état de vos quotas personnels sur Internet. Demandez votre accès aux préposés des recyparcs et connectez-vous sur <https://mes-quotas.bep-environnement.be>.

Quelles sont les fonctionnalités proposées?

- Consulter l'état de vos quotas.
- Trouver le recyparc le plus proche en fonction du type de déchet dont vous voulez vous débarrasser.



Grand Nettoyage de Printemps les 24, 25, 26 et 27 mars 2022

Découvrez ce projet et bien d'autres encore sur www.walloniepluspropre.be.

mag | Votre webzine antigaspillage et antidiéchets

MAGDÉ : le meilleur chemin afin de tendre vers le «zéro déchet» !

Dans ce magazine en ligne, vous trouverez :

- > DES CONSEILS pour réduire vos déchets ;
- > DES INSPIRATIONS ET ASTUCES pour réaliser au lieu de jeter ;
- > DES DOSSIERS THÉMATIQUES pour approfondir le sujet ;
- > DES VIDÉOS ET DES ANIMATIONS pour vous amuser !

Abonnez-vous à la newsletter MAGdé et recevez chaque trimestre un dossier thématique et une sélection d'articles et de conseils pratiques.

UNE NEWSLETTER POUR NE RIEN LAISSEZ !

ENVIE D'EN FINIR AVEC LES DÉCHETS ?
Rendez-vous sur www.magde.be ou <https://www.facebook.com/leMAGde>

RÉDUIRE **RECycler** **RÉUTILISER** **VALORISER**

DELUX ENVIRONNEMENT **HYGEA** **inbw** **Prodrive** **ipal'e** **tibi** **wakoo**



BEP Environnement
Votre Intercommunale de gestion des déchets ménagers
Avenue Sergeant Vrithoff, 2 • 5000 Namur
Tél: 081/71.82.11
www.bep-environnement.be



Administration communale de Havelange
Rue de la Station, 99 • 5370 Havelange
Tél.: 083/63.31.67 • Fax: 083/63.44.35
www.havelange.be

Fostplus